

480732-2026 - Competition

France – Accident and health insurance services – Marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

OJ S 132/2026 13/07/2026

**Contract or concession notice – standard regime
Services**

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

Email: anne.cario@seineouest.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law, controlled by a local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: Marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

Description: Marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

Procedure identifier: b445ad3c-9e3a-4d15-ad66-c860ab899c4f

Internal identifier: 2600028

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66512000 Accident and health insurance services

2.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Dossier de consultation des entreprises à retirer sur la plateforme Maximilien <https://marches.maximilien.fr>. Téléchargement gratuit. La Ville impose que les offres soient déposées par voie électronique en passant par <https://marches.maximilien.fr> en application du R21327 du CCP. Les offres déposées sur la plateforme Maximilien n'auront pas à être signées électroniquement. Par la seule remise de son offre, le candidat confirme son intention de soumissionner à l'attribution du marché. S'il est désigné attributaire, il s'engage à signer l'ensemble des pièces contractuelles du marché et à les remettre sous format papier à la Ville. Toute demande de renseignements d'ordre administratif ou technique ne peut se faire que par écrit, via la plateforme de dématérialisation marches.maximilien.fr. Les

renseignements complémentaires sur les documents de la consultation sollicités en temps utile par les candidats seront communiqués, via la plateforme, à tous les candidats ayant retiré un dossier et qui se sont fait connaître. Délai de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: European Single Procurement Document (ESPD)

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux

Description: Marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux. La présente consultation conserve les grands principes du décret n° 2011-1474 du 8 novembre 2011 et sa circulaire à savoir : - Une durée de 6 ans reconductible 1 an. - Notion intergénérationnelle : taux de cotisations identiques quel que soit la catégorie des agents, notamment quel que soit l'âge. - Présentation du Rapport d'analyse en CST. Le caractère obligatoire de la participation de l'employeur, introduit par l'ordonnance n° 2021-174 du 17 février 2021 relative à la négociation et aux accords collectifs dans la fonction publique, désormais codifiée aux articles L. 827-1 à L. 827-12 du code général de la fonction publique, s'impose. La présente consultation a pour objet un marché public portant convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire de prévoyance pour la Ville d'Issy-les-Moulineaux et le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) de la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Il s'agit du renouvellement d'un contrat de groupe « Prévoyance, désormais à adhésion obligatoire pour les agents de la Ville et du CCAS d'Issy-les-Moulineaux. La Ville d'Issy-les-Moulineaux et le CCAS d'Issy-les-Moulineaux ont décidé de s'associer, via un groupement de commandes, pour passer le présent marché. Le Coordinateur de ce groupement est la Ville d'Issy-les-Moulineaux. Le marché consiste en une convention de participation pour la mise en œuvre d'une couverture complémentaire en matière de prévoyance, couvrant les risques d'incapacité de travail et tout ou partie des risques d'invalidité et liés au décès. La souscription se fera sous la forme d'un contrat collectif à adhésion obligatoire conformément à la législation en vigueur (sauf cas particulier de dispense) au lieu d'une adhésion facultative. Le titulaire du marché aura la charge de l'assurance, du pilotage ainsi que de la gestion des contrats de prévoyance collectif à adhésion obligatoire, celles des PSE (options au sens du Code de la commande publique) et des garanties complémentaires à adhésion optionnelle. Le présent marché est passé sous la forme d'une procédure d'appel d'offres ouvert soumise aux articles L.2120-1-3, L.2124-2 et R.2124-2-1 et suivants du Code de la commande publique. Le marché est un marché mono-attributaire de Services, traité à prix forfaitaire annuel. Le prix est constitué par une cotisation annuelle. La Ville règlera annuellement ses dépenses et celles du C.C.A.S. Les cotisations sont exprimées en pourcentage de la rémunération (taux de cotisation appliqués sur le traitement de référence brut) des assurés. Les taux de cotisations sont identiques pour tous les agents. Les cotisations et les prestations sont exprimées par application de taux selon

les garanties. Le marché n'est pas alloti au sens des articles L.2113-11 et R.2113-3 du Code de la commande publique, car l'objet ne permet pas l'identification de prestations distinctes. Le marché n'est pas un marché à tranches.

Internal identifier: 0

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 66512000 Accident and health insurance services

5.1.2. Place of performance

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Duration: 84 Months

5.1.4. Renewal

Maximum renewals: 1

Other information about renewals: Le marché prendra effet le 1er janvier 2027 ou à compter de sa date de notification si cette dernière est postérieure pour une durée ferme de 6 (six) ans. Il pourra faire l'objet d'une reconduction pour une année supplémentaire.

5.1.6. General information

This is a recurrent procurement

Reserved participation:

Participation is not reserved.

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: Le marché sera attribué soit à un assureur seul (qui s'engagera pour l'intégralité des prestations, y compris celles liées à l'intermédiation), soit à un groupement composé d'un assureur et d'un intermédiaire d'assurance. Dans ce second cas, le groupement devra impérativement être constitué dès la remise des offres. La composition du groupement ne pourra être modifiée entre la date de remise des plis et la date de signature du marché public. L'entreprise d'assurance doit, conformément au Code général de la Fonction Publique et à la circulaire n°RDFB12207899C du 25 mai 2012 relative aux participations des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents, bénéficier d'une des qualités suivantes : être une entreprise d'assurance régie par le code des assurances ou une mutuelle/union de mutuelles régie par le Livre II du code de la mutualité ou une institution de prévoyance régie par le code de la sécurité sociale. L'entreprise d'assurance peut être représentée par un intermédiaire en assurance régulièrement inscrit à l'ORIAS. La consultation est réservée aux organismes portant et provisionnant les risques objet du marché auquel ils postulent et pour lesquels ils disposent d'un agrément de l'autorité de contrôle nationale dont ils dépendent. Les intermédiaires d'assurance à présenter des opérations d'assurance peuvent également candidater en complément de ces organismes. L'assureur pourra mandater un intermédiaire pour le représenter. Tous les organismes d'assurance concourant directement à la couverture des risques objet d'un même marché doivent impérativement être membres du groupement. Cas de la coassurance : il est exigé que tous les co-assureurs soient identifiés au stade de la candidature et soient membres du groupement. Il est interdit pour un même opérateur économique de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :- En qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ; - En qualité de membres de plusieurs groupements (sauf pour un risque accessoire au risque principal : par exemple

assistance par rapport à l'assurance de la flotte). Un même opérateur économique ne peut être mandataire de plusieurs groupements pour un même marché. En cas de groupement, tous les assureurs doivent être membres du groupement et figurer sur le DC1. Un intermédiaire ne peut se présenter seul. Le formulaire D.C.2 complété est fourni par chaque organisme porteur du risque ; - tout intermédiaire d'assurance ou gestionnaire membre ou non du groupement. Si le candidat intervient en qualité de courtier, il devra fournir une copie du mandat pour agir au nom de la (les) compagnie(s) qu'il entend saisir et préciser l'étendue de celui-ci, la compagnie qui effectue la proposition et son engagement de souscription. Attestation d'inscription à l'ORIAS pour les intermédiaires en assurance Avertissement : la réponse par le biais d'un intermédiaire d'assurances et/ou en coassurance, est considérée comme un groupement conjoint : Chaque partie devra fournir les documents ci-dessus à l'exception de « la lettre de candidature » qui devra être produite en un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement. Le mandat délivré par l'organisme porteur du risque. Les intermédiaires courtiers doivent justifier d'une habilitation émanant de tout organisme porteur du risque (modèle joint en annexe). Cette habilitation pourra être demandée par l'acheteur de façon originale avant la notification du marché. Une fiche « informations organisme porteur du risque » en annexe du présent règlement de consultation. La fiche doit être complétée pour chaque organisme porteur du risque (la fiche peut être complétée par l'intermédiaire pour le compte de l'organisme porteur du risque). Le candidat est autorisé à présenter sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME). Les critères de sélection des candidatures : • Adéquation des capacités professionnelles à l'objet du marché : moyens matériels et humains (sur les 3 dernières années) ; • Adéquation des capacités techniques à l'objet du marché : références, qualifications techniques (sur les 3 dernières années) ; • Adéquation des capacités financières à l'objet du marché : chiffre d'affaires (montant et évolution sur les 3 dernières années). Modalités de règlement : cf dossier de consultation. Le candidat peut apporter des réserves au cahier des charges. Formulation de réserves : cf dossier de consultation. Les variantes sont interdites. Le marché comporte 2 options (PSE1 et PSE2) : cf dossier de consultation. Pas de visite sur site prévue. Code CPV : 66512000-2 Services d'assurances accidents et maladie Critères et sous-critères de jugement des offres : sur 100 points. En cas d'offres ex aequo en nombre total de points acquis, l'offre retenue sera l'offre la « moins disante » au regard du prix. Méthodologie de notation (en points) : cf dossier de consultation.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: European Single Procurement Document (ESPD)

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Prix des prestations : 50 points. Taux de cotisation : 42 points. Engagement tarifaire et de non-résiliation : 8 points

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 1

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique : 50 points. Poids des réserves au cahier des charges / respect de la grille de garanties : 10 points. Modalités de gestion du contrat : 40 points

Category of award weight criterion: Weight (points, exact)

Award criterion number: 1

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942206?orgAcronyme=o3m>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://marches.maximilien.fr/entreprise/consultation/942206?orgAcronyme=o3m>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Electronic catalogue: Not allowed

Variants: Allowed

Deadline for receipt of tenders: 07/09/2026 17:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Duration during which the tender must remain valid: 180 Days

Terms of contract:

The execution of the contract must be performed within the framework of sheltered employment programmes: No

Electronic invoicing: Required

Electronic ordering will be used: no

Electronic payment will be used: no

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Information about review deadlines: voir documents de la consultation Informations relatives aux délais de recours: Précisions concernant les délais d'introduction de recours : La procédure du référé pré contractuel prévue à l'article L. 5511 du code de justice administrative peut être mise en oeuvre avant la signature du marché. La procédure du référé contractuel prévue aux articles L. 55113 à L. 55123 du code de justice administrative ne peut être mise en oeuvre que si l'avis ex ante volontaire prévu à l'article R. 21836 du code de la <https://ted.europa.eu/TED> Page 5/7 commande publique n'a été publié au JOUE et/ou que le pouvoir adjudicateur n'a pas observé les délais prévus à l'article L. 55115 du code de justice administrative à compter de cette publication. Un recours contre le contrat signé peut être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Le recours de plein contentieux contre le contrat signé qui doit être introduit dans un délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution et peut être assorti d'une demande de référé suspension (article L. 5211 du code de justice administrative). Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le tribunal administratif peut être saisi via la plateforme informatique Télérecours Citoyens accessible par le site internet www.telerecours.fr. Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours : Greffe du Tribunal Administratif de CergyPontoise, 24, boulevard de l'HautilBP 30322, F 95027 CergyPontoise, Tél : +33 130173400, courriel : Greffe.tacergy pontoise@juradm.fr
Organisation providing additional information about the procurement procedure: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

Organisation providing offline access to the procurement documents: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

Organisation receiving requests to participate: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

Organisation processing tenders: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Mairie d'Issy-les-Moulineaux

Registration number: 21920040900015

Postal address: 62, Rue du Général Leclerc

Town: Issy-les-Moulineaux

Postcode: 92130

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Contact point: Direction de la Commande Publique de EPT GPSO

Email: anne.cario@seineouest.fr

Telephone: +33 146292958

Internet address: <https://marches.maximilien.fr>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal Administratif de Cergy-Pontoise

Registration number: 17950702500015

Postal address: 2-4, boulevard de l'Hautil - BP 30322

Town: Cergy Pontoise Cedex

Postcode: 95027

Country subdivision (NUTS): Val-d'Oise (FR108)

Country: France

Internet address: <http://Cergy-pontoise.tribunal-administratif.fr/>

Roles of this organisation:

Review organisation

8.1. ORG-0003

Official name: CCAS d'Issy-les-Moulineaux

Registration number: 26920041600015

Postal address: 47 rue du Général Leclerc

Town: Issy-les-Moulineaux

Postcode: 92130

Country subdivision (NUTS): Hauts-de-Seine (FR105)

Country: France

Contact point: Direction de la Commande Publique de EPT GPSO

Email: anne.cario@seineouest.fr

Telephone: +33 146292958

Internet address: <https://marches.maximilien.fr>

Roles of this organisation:

TED eSender

Notice information

Notice identifier/version: acbba5d8-21a6-4b63-85f0-f1024baffa3a - 01

Form type: Competition

Notice type: Contract or concession notice – standard regime

Notice subtype: 16

Notice dispatch date: 10/07/2026 14:39:40 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 480732-2026

OJ S issue number: 132/2026

Publication date: 13/07/2026